

**DECISION N° 20230330_P_043
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENE**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance****Objet : Signature d'une convention avec le camping « Lac de Devesset » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en camping pour un groupe de 24 enfants âgés de 9-11 ans.**

N° 20230330_P_043

Décide

De signer une convention avec :

OBJET**Camping « Lac de Devesset »
Base de Loisirs
07320 DEVESSET****N° SIRET 250 700 150 000 15**

Pour l'organisation d'un camp enfance en camping pour un groupe de 24 enfants maximum âgés de 9-11 ans au camping «du lac de Devesset ».

Dates : du 10 au 12 juillet 2023**Participants :** 24 enfants maximum âgés de 9-11 ans.**Lieu :** DEVESSET (07)**Montant :** 578€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 30 mars 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

